

La fracture numérique n'existera plus dans l'Aude

En 2009, un nombre encore significatif de communes du Languedoc-Roussillon reste insuffisamment desservi par le haut-débit : les déploiements opérés jusqu'à présent ont souvent induits des disparités territoriales. Les zones urbaines et peuplées disposent d'un taux de

couverture haut-débit bien plus élevé que celui des zones rurales où la rentabilité financière est

inégalités

La technologie employée sera mixte, elle combinera le filaire (cuivre et fibre optique) l'hertzien (wifi) et la solution satellitaire.

territoriales induites par les seuls mécanismes du marché.

difficile voire impossible à atteindre.

Ces communes sont au nombre de 220 dans l'Aude, 113 dans le Gard, 110 en Lozère et 112 dans les Pyrénées-Orientales.

Dès le lancement de la démarche, la Région a associé les cinq Départements : l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées-Orientales pour préserver l'équilibre des territoires, dans le cadre d'un projet de couverture numérique partagée. Des Conventions d'objectifs ont été conclues avec les cinq Départements en faveur d'un développement numérique durable du territoire et déclinées selon les modalités adaptées à chacun. L'objectif affiché est de permettre à plus de 98 % de la population du Languedoc-Roussillon de recevoir internet avec un débit de 2 mégabit par seconde, ce qui est quatre fois supérieur au débit ADSL classique de 512 Kb. L'autre objectif affiché est de desservir 1532 communes de la région sur les 1545 existantes, seul le département de l'hérault ne sera couvert qu'à 98,5 %, les autres départements dont l'Aude seraient couverts à 100 %.

Les financements ont été assurés à hauteur de 52 millions d'euros par la Région, l'Union Européenne ayant financé 12 million d'euro dans le cadre des fonds du FEDER.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire régional, près de 400 000 personnes sont privées aujourd'hui de

Le calendrier des travaux prévoit une durée des opérations de 18 mois maximum, entre le début 2010 et juin 2011 date normale de fin des travaux.

l'accès internet résidentiel à haut-débit (2MB par seconde). En conséquence, sans intervention publique, le territoire connaîtrait de fortes disparités, avec une bande littorale suréquipée, des territoires sans offres diversifiées, des territoires ruraux où l'accès au haut-débit serait impossible.

Un déploiement garanti en 18 mois associe les PME locales et une qualité de service assise sur le savoir-faire du Groupe France Télécom.

Une stratégie d'aménagement équilibré du territoire est nécessaire compte tenu des